

## **RETOUR SUR LA PLENIERE IPBES PARIS DU 29 AVRIL au 4 MAI 2019**

Du 29 avril au 4 mai 2019 s'est tenue à Paris (locaux de l'UNESCO) la 7<sup>ème</sup> Plénière de l'IPBES ( Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services) présidée par Robert Watson et réunissant 800 participants : scientifiques ayant contribué à l'écriture des rapports d'évaluation, représentations des gouvernements de 104 pays (sur les 132 pays membres de l'IPBES) et de nombreux organismes observateurs (UICN, WWF, FAO, secrétariat de la Convention sur la diversité biologique, IIFBES ou forum international indigène sur la biodiversité et les services écosystémiques, organismes de recherche français comme le CNRS, le CIRAD, le MNHN...).

**Pour l'AFB, les sujets traités par cette plateforme sont essentiels, c'est pourquoi dès sa création en 2017, elle a eu à coeur de la soutenir de différentes manières :**

- en apportant un soutien financier de 225.000 € à chacune des évaluations suivantes : « évaluation globale de la biodiversité et des services écosystémiques » (terminée), « usage durable des espèces sauvages » et « l'évaluation méthodologiques des valeurs de la biodiversité » (en cours) et « espèces exotiques envahissantes » (à démarrer dans les prochaines semaines) et en accueillant dans ses locaux de Montpellier une partie de l'Unité de soutien technique de l'évaluation « usage durable des espèces sauvages ».
- en soutenant financièrement la coordination scientifique du Comité français de l'IPBES assurée par la FRB, de sorte de faciliter la participation d'experts français dans les instances de l'IPBES ou comme auteurs des évaluations produites ;
- en contribuant aux travaux du comité français pour l'IPBES et notamment aux exercices de reviews (relecture critique) du rapport scientifique des évaluations et surtout du résumé pour décideurs ;
- en apportant son expertise à la délégation du Gouvernement français lors des plénières ;
- en contribuant à la traduction, la valorisation et la diffusion des produits de l'IPBES.

**La France a réussi son pari de bien accueillir cette plénière :** l'organisation générale a été appréciée, la soirée à la Grande galerie du MNHN a été un succès et a permis aux délégués de rencontrer de nombreux acteurs français engagés pour la protection de la biodiversité, le petit film introductif réalisé par le MTES était très « punchy », le ballet « Steps for a change » réalisé par des enfants de l'école de danse « Art en scène de Montpellier » a été applaudi. La France a été chaleureusement remerciée par toutes les délégations, notamment par les USA qui ont rappelé que l'idée de l'IPBES était partie de la France (discours de Jacques Chirac à la Conférence internationale Biodiversité, science et gouvernance à l'UNESCO en 2005) et que c'était donc très bien que cette évaluation mondiale ait été approuvée à Paris. Le Président Macron ayant convoqué un séminaire gouvernemental ce jour là, aucun membre du Gouvernement n'était présent à l'ouverture : c'est donc l'ambassadeur auprès de l'UNESCO, Laurent Stefanini, qui a lu le discours d'accueil de la France. Les ministres se sont exprimés en soirée : discours du Ministre François de Rugy en clôture de la première journée et discours de Benoit David, directeur général du Muséum national d'histoire naturelle, de Anne Larigauderie, secrétaire exécutive de l'IPBES et des secrétaires d'Etat Emmanuelle Wargon et Brune Poirson.

Les autres discours introductifs ont été prononcés par Robert Watson Président de l'IPBES, Anne Larigauderie, Secrétaire exécutive de l'IPBES et Audrey Azoulay, directrice générale de l'UNESCO. Ils ont été suivis par les déclarations préalables des représentants des cinq grandes régions ONUsiennes : Afrique, Asie-Pacifique, Europe de l'Est, Europe de l'Ouest et autres (WEOG), Amérique Latine et Caraïbes.

**Tout au long des travaux, la délégation française (une dizaine de personnes) s'est partagée** pour être présente dans tous les groupes de contact qui travaillaient en parallèle sur les différents points de l'ordre du jour et dans les différents groupes de travail ou « groupes d'amis du présidents », formule consacrée pour désigner des petits groupes constitués de représentants des différents pays les plus motivés pour trouver une formulation satisfaisante lorsque l'on bute sur un sujet conflictuel ou délicat. Plusieurs partenaires ont salué les interventions de la France, toujours mesurées et constructives.

## **1 - Evaluation mondiale de la biodiversité et des services écosystémiques**

Alors que le Millenium Ecosystem Assessment réalisé en 2005 était une évaluation portée uniquement par des scientifiques, la présente évaluation globale constitue une première. Rédigée par 150 scientifiques issus de toutes les grandes régions du monde et choisis en fonction de leur excellence scientifique, elle est constituée :

- d'un résumé pour décideurs comprenant les « messages clés » (8 pages) et son argumentaire chiffré et illustré, le « contexte » (27 pages)
- du rapport complet (les 6 chapitres) de 1750 pages.

Ce rapport dont la réalisation s'est étalée sur 3 ans a fait l'objet de plusieurs « reviews » ou relectures, d'abord par l'ensemble des auteurs eux-mêmes, puis par l'ensemble des scientifiques du Monde qui souhaitent faire des observations sur ces chapitres (près de 20 000 observations reçues). Quelques semaines avant la plénière, le résumé pour décideurs a été soumis à la consultation des Gouvernements et observateurs (2000 observations dont 250 issues du Comité français pour l'IPBES dont l'AFB fait partie).

Le « Résumé pour décideurs » a été discuté en Plénière au sein d'un groupe de contact dans lequel pratiquement toutes les délégations nationales étaient représentées. Le texte qui avait déjà intégré une grande partie des 2000 observations reçues, celles qui ne posaient pas de problème, a été discuté en séance ligne par ligne et parfois même mot par mot, ce qui a nécessité près de 70 heures de négociations (en comptant les groupe de travail travaillant en parallèle).

Les travaux se sont déroulés dans une ambiance constructive et globalement le « Résumé pour décideurs » n'a pas été affadi par les délégations, même si les négociations ont été ardues avec certains pays qui ne souhaitent aucun frein sur le libre échange, le commerce ou la monoculture industrielle. Les frontières, la déforestation des forêts tropicales, les agricultures nouvelles (agroécologie, agroforesterie...), les espèces exotiques envahissantes (dont certaines font l'objet d'une exploitation économique) et les droits des peuples indigènes restent, pour certains Etats, des sujets très sensibles. La question des concepts utilisés (Services écosystémiques défendus par les Européens versus Contributions de la nature aux humains défendus par les Sud-Américains) a été à nouveau débattue (elle l'avait déjà été à Medellin). Afin de faciliter la lecture par les décideurs, la France a proposé d'assortir le Résumé pour décideurs d'un tableau des principaux indicateurs quantifiés dans le rapport, mais n'a pas réussi à le faire adopter par la Plénière malgré l'accord des auteurs.

Cette évaluation mondiale constitue :

- **une synthèse de la connaissance scientifique mondiale disponible** sur l'état de la biodiversité, les tendances, les causes directes et indirectes, les scénarios envisageables, les futurs possibles. Ce contenu scientifique est solidement argumenté et a été passé au crible des différentes *reviews*.
- **un diagnostic partagé des Etats membres** synthétisé dans le résumé pour décideurs, approprié et adopté à l'unanimité par les gouvernements des 104 pays présents à la Plénière.

On dispose donc pour la première fois sur ces enjeux de biodiversité d'une **synthèse scientifique de grande ampleur appropriée par les gouvernements et permettant une vision commune de la situation** : on a donc dépassé le stade de la « précaution », puisque maintenant la connaissance est disponible et partagée : ceci permettra d'agir de manière cohérente entre les différents niveaux de gouvernance (nationaux, régionaux, internationaux).

De manière très synthétique les messages de cette évaluation mondiale peuvent être résumés comme suit :

- **la biodiversité sous-tend tout ce qui contribue à la qualité de la vie humaine** : nourriture, médicaments, matériaux, santé, paysages, identités culturelles, régulation du climat, des cycles de l'eau et du carbone etc...
- **cette biodiversité et les services qu'elle rend aux sociétés humaines se détériorent partout dans le monde** et tous les indicateurs sont au rouge : destruction d'habitats, écosystèmes qui ne sont plus en mesure de remplir leurs différentes fonctions écologiques, populations d'espèces qui s'effondrent et dont une proportion grandissante (environ 1 espèce sur 8) est au bord de l'extinction (parmi les taxons les plus menacés : amphibiens, coraux, plantes dicotylédones, requins et raies...). Même les variétés végétales cultivées et les races de bétail patiemment sélectionnées depuis des siècles et riches de la diversité de leurs caractères, disparaissent sous la pression de systèmes agro-industriels qui privilégient un petit nombre de variétés très productives mais pas forcément adaptées aux différents climats et aux pressions futures. Le tissu vivant de la planète devient plus fin et plus fragile, il se simplifie et s'uniformise.
- **plus que jamais auparavant, les sociétés humaines soutirent de la terre des quantités croissantes de nourritures** (agriculture, élevage..) et de matériaux (bois, fibres, pétrole, métaux...) et ceci pour répondre aux besoins de consommateurs parfois très éloignés du site de production. Cette production matérielle croissante se fait au détriment de toutes les autres contributions de la nature à l'homme, qu'il s'agisse des services de régulation (pollinisation, cycle de l'eau, épuration de l'eau de l'air et des sols, protection des côtes contre la houle et les tempêtes...) ou des services culturels (paysages, expérience de la nature, inspiration artistique, identités des peuples traditionnels...).

- **la grande majorité des terres, des cours d'eau et des océans ont été reconfigurés par l'homme** : aménagés, cultivés, artificialisés, détruits ou stérilisés. Il ne reste presque plus d'espaces sauvages, ayant un fonctionnement complètement naturel (moins de 25 % des terres émergées, principalement des déserts...)
- **les principaux moteurs de perte de biodiversité sont connus** et sont par ordre d'importance décroissante : les changements d'usage des terres (de la forêt à l'agriculture, de l'agriculture traditionnelle à l'agriculture industrielle, de l'agriculture à l'urbanisation...), l'exploitation des espèces (la pêche, l'exploitation forestière, la chasse, la cueillette...), le changement climatique (submersion des îles, réchauffement insupportable pour certaines espèces, ...), la pollution (par les pesticides, par les engrais, par les plastiques...), les espèces exotiques envahissantes et d'autres moteurs (par exemple l'acidification des océans). Ces moteurs directs ont considérablement augmenté leur pression sur la nature depuis 50 ans.
- **les moteurs de perte de biodiversité indirects sont connus aussi** mais il est souvent plus difficile de les relier directement aux impacts : croissance démographique, modes de production et de consommation, économie (depuis 1980, le PIB mondial a été multiplié par 7, le commerce par 8, et l'extraction de biomasse par 2), technologies (pesticides, médicaments, batteries...), modèles institutionnels et de gouvernance, guerres et épidémies.
- **quoique les communautés traditionnelles jouent globalement un rôle très positif** dans le maintien de la biodiversité sauvage et domestique, leur rôle est insuffisamment considéré.
- **parmi les 20 objectifs d'Aichi et les 17 objectifs du développement durable**, seuls 4 ont des chances d'être atteints en 2030 (création d'aires protégées et politiques contre les espèces exotiques envahissantes). Aucun des scénarios envisagés jusqu'à présent ne permettra d'inverser la tendance actuelle d'érosion de la biodiversité et de disparition des services écosystémiques. **Seuls des changements fondamentaux et en profondeurs remettant en cause nos mode de vie le permettraient** : croissance démographique faible ou modérée, changement des modèles de production et consommation de nourriture et d'énergie, régimes alimentaires moins carnés, changement des modes de gouvernance, suppression des incitations et subventions néfastes à l'environnement et leur remplacement par des subventions bénéfiques...
- **le changement climatique et l'érosion de la biodiversité doivent être traités ensemble** car ils s'amplifient l'un l'autre et certaines causes sont communes. Il faut notamment veiller à ce qu'atténuation et adaptation au changement climatique ne se fassent pas au détriment de la nature.

Le document a été complété au dernier moment par la liste des grands thèmes au sein desquels **les lacunes de connaissance sont les plus importantes** : données, inventaires et suivi de la nature et des moteurs de changement, biomes et unités d'analyse, taxonomie, contributions de la nature aux humains, approches potentielles pour les politiques, peuples autochtones et communautés locales, liens entre nature, contributions de la nature et moteurs de changement, en vue d'atteindre les objectifs internationaux.

Les principaux résultats seront présentés par Robert Watson et Anne Larigauderie le 5 mai au G7 Environnement, et le 6 mai à la presse internationale puis au Président Macron.

## **2 - Nouveau programme de travail 2020-2030**

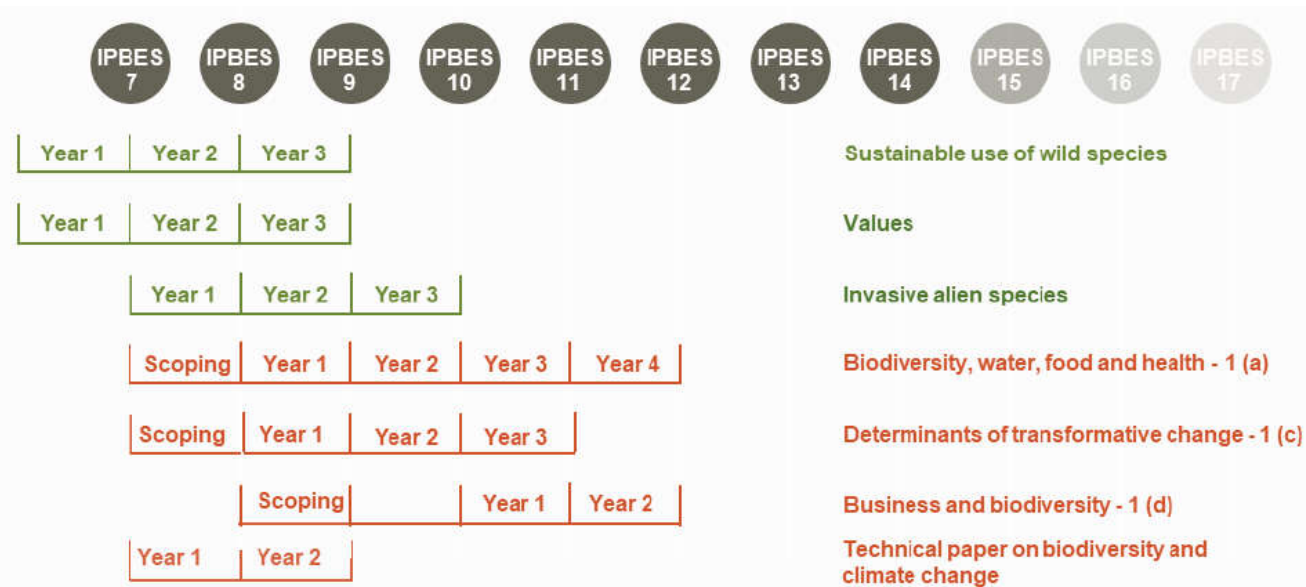
Les mandats de 5 équipes spéciales ont été adoptés pour prendre en charge les thèmes suivants : renforcement des capacités, connaissances et données, connaissances des peuples indigènes, outils pour les politiques et méthodologies, scénarios et modèles de biodiversité et services écosystémiques

Le projet de programme de travail glissant a été adopté à l'issue d'un processus de recueil des propositions (auquel la France a participé) en 2018-2019.

Outres les 3 évaluations thématiques déjà lancées (et cofinancées par l'AFB : en vert dans le schéma ci-dessous), 3 grands thèmes ont été retenus :

- 1 : comprendre l'importance de la biodiversité en vue de l'atteinte des objectifs de développement durable 2030 : notamment **évaluation thématique des liens entre biodiversité, eau, nourriture et santé (1a)** et **rapport technique pour évaluer les liens entre biodiversité et changement climatique (1b)** ;
- 1 c : **comprendre les causes sous-jacentes de perte de biodiversité et les déterminants du changement et options pour réaliser la vision 2050 pour la biodiversité** ;
- 1 d : **mesurer l'impact des entreprises et de leur dépendance à la biodiversité et aux contributions de la nature aux humains**.

L'échéancier indicatif est le suivant (schéma à actualiser en fonction des dates réelles de tenue des Plénères):



### 3 - Budget de l'IPBES

Le budget 2019 a été approuvé avec un excédent de 2,2 M\$ reporté sur 2020. Pour les années suivantes, l'IPBES devra mobiliser des fonds supplémentaires. En effet, malgré de nouveaux contributeurs (Autriche, Bulgarie, Estonie, Luxembourg et 4M€ apportés sur 4 ans par l'UE), le besoin de trésorerie s'élèvera à +1,7 M\$ en 2020. Les documents mettent bien en évidence les apports des différents pays et notamment l'appui financier particulier de l'AFB.

Le refus de nombreux Etats d'accorder toute forme de reconnaissance implicite dans les rapports (logos d'entreprises par exemple) aux donateurs privés et leur volonté de limiter les dons privés au seul budget général (à l'exclusion de toute contribution fléchée sur une évaluation par exemple) remettent en cause le travail d'approche de donateurs potentiels réalisé par l'IPBES et notamment par l'experte française mise à disposition auprès de l'IPBES sur 2018-2019 par la France.

Des économies nouvelles seront nécessaires. Les frais de personnel ont été examinés à la loupe. Pour aller dans ce sens, il a été proposé de programmer les prochaines plénières tous les 18 mois au lieu de tous les 12 mois (soit une économie annuelle de 0,6 M\$).

On observe une opposition entre pays qui ont une approche très « budgétaire », ne souhaitant lancer aucun nouveau chantier tant qu'on n'est pas certain de disposer à l'avance des ressources nécessaires, et d'autres qui veulent aller de l'avant et qui pensent qu'afficher un programme ambitieux pourra motiver des soutiens financiers.

### 4 - Questions institutionnelles

**L'Audit de la plateforme IPBES** a été présentée : elle est globalement positive, reconnaît l'importance du travail réalisé lors du premier programme de travail 2014-2018 et trace des perspectives de renforcement de la mission et de la vision de l'IPBES. Elle a fait certaines recommandations dont une partie a été retenue par la Plénière.

**Deux nouveaux Etats ont rejoint l'IPBES** : la Jordanie et le Venezuela, portant à 132 le nombre de membres de l'IPBES

**Instances** : le bureau a été entièrement renouvelé : il y a deux représentants pour chacune des grandes régions ONUisienne : Amérique Latine-Caraïbe, Asie-Pacifique, Afrique, Europe de l'Est, Europe de l'Ouest et autres (WEOG), éventuellement doublés par des suppléants. La France a présenté une candidate au titre du WEOG, Julia Marton-Lefèvre (ancienne directrice générale de l'Union internationale pour la conservation de la nature - UICN) qui a été retenue. Un membre du Groupe d'expert multidisciplinaire a été remplacé.

Robert Watson (Royaume Uni) a quitté la présidence de l'IPBES, sous une standing ovation de l'ensemble des délégations et c'est Anna Maria Hernandez (de l'institut Humboldt en Colombie) qui lui succède pour 3 ans.

**La prochaine Plénière de l'IPBES** se tiendra au Maroc en janvier-février 2021. Elle aura notamment à approuver les cahiers des charges (scoping) des évaluations 1a (Biodiversité, eau, nourriture et santé) et 1d (déterminants du changement en profondeur).